



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1826

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations dans le cadre du projet de transformation de la place Gabriel Péri pour un montant total de 127 044 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1826 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU PROJET DE TRANSFORMATION DE LA PLACE GABRIEL PERI POUR UN MONTANT TOTAL DE 127 044 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Le projet de transformation de la place Gabriel Péri :**

Face aux difficultés multidimensionnelles rencontrées sur le secteur Péri, un projet d'ampleur a été engagé en 2021 par le renforcement et la structuration d'un haut niveau d'intervention publique sur le secteur Péri, afin de faire de la place un espace équilibré et réapproprié par ses habitants, une place à vivre, un espace pacifié et sécurisé, pour un quartier attrayant et bien relié au centre-ville.

Le projet de transformation du secteur Péri vise à atteindre 4 objectifs stratégiques, qui sont les suivants :

1. Renforcer l'accompagnement médico-social des personnes et renforcer le lien social ;
2. Améliorer le cadre de vie et l'attractivité commerciale ;
3. Rénover durablement la place et y vivre mieux grâce à un projet d'aménagement d'ensemble ;
4. Assurer la cohérence des interventions et rendre lisible le projet.

La sécurité, la participation citoyenne et la transition écologique sont les 3 axes transversaux du projet, qui sont pris en compte à chaque étape et dans chaque action.

Au regard de la multiplicité des sujets, des acteurs et des délégations, les axes stratégiques sont déclinés au sein de 4 grands chantiers thématiques dont les travaux visent à trouver et mettre en œuvre des solutions à court et long terme, tout en assurant un suivi étroit sur chaque sujet :

1. Un chantier social (accompagnement social, prévention, santé, citoyenneté, animation sociale locale, valorisation culturelle et patrimoniale) ;
2. Un chantier commerces et cadre de vie ;
3. Un chantier urbain (réaménagement du secteur) ;
4. Un chantier redevabilité et proximité.

La présente délibération concerne le volet social du projet et vise à poser des actions dès 2022 au regard des besoins identifiés par les acteurs.

**II- Les besoins sociaux et les enjeux du volet social du projet :**

La place Gabriel Péri est un carrefour d'entrée dans le quartier Moncey / Guillotière, qui vit en interaction avec plusieurs espaces publics du secteur : la rue de Marseille, la place Mazagan, la place Raspail, le square Saint Michel.

L'ensemble de ces espaces cohabitent et fonctionnent ensemble : le public que l'on retrouve sur le secteur Péri est aussi usager des autres lieux. Il s'agit en grande majorité de personnes en situation de précarité sociale plus ou moins avancée et aux situations administratives diverses et complexes.

Un groupe de travail social a été mis en place et a permis de mieux connaître les publics présents sur la place : réfugiés ou personnes bénéficiant de la protection subsidiaire, primo-arrivants qui n'ont pas encore effectué de démarches, mineurs non-accompagnés, demandeurs d'asile déboutés ou non, ex-mineurs non accompagnés sommés de quitter le territoire à leur majorité, jeunes dans un entre deux juridique (non reconnus mineurs mais non reconnus majeurs non plus).

Sans ressources et parfois sans droits, les besoins sociaux non pourvus des personnes présentes sur la place Péri s'additionnent :

- l'accueil initial ;
- l'accès à un logement permettant l'accès à l'hygiène et à l'alimentation ;
- l'accès aux soins comprenant la prise en charge des troubles psychiques et des pratiques addictives, souvent déjà présentes à l'arrivée sur le territoire ;
- l'accès aux droits ;
- l'insertion professionnelle et l'accès à un revenu ;

La situation de grande précarité constatée engendre des logiques d'emprise (de groupes, de dépendances créées au travers de l'hébergement, d'activités rémunératrices illicites, de la prostitution, de la consommation de drogues...) qui rendent dès lors très complexes l'accompagnement social des personnes.

Les enjeux qui doivent structurer l'approche du projet social se déclinent ainsi en articulant des interventions dans les domaines de l'accompagnement social, de la santé, l'insertion professionnelle et la culture :

- se donner les moyens d'entrer en contact avec le public dans un objectif d'établir une relation durable d'accompagnement vers les dispositifs (aller vers, médiation) ;
- répondre au besoin d'accompagnement physique en matière d'accès aux droits, aux soins et à l'emploi ;
- renforcer dans la proximité une offre d'apprentissage de la langue française ;
- renforcer l'offre d'accompagnement dans une approche de santé communautaire ;
- valoriser la richesse de ce territoire atypique par le levier de la culture et plus particulièrement de l'évènementiel ;
- favoriser la mixité et l'apaisement des usages de l'espace public (réappropriation du quartier et de l'espace public) ;
- prendre appui sur la thématique culturelle pour favoriser le vivre-ensemble, favoriser la co-construction d'évènements en commun avec les usagers et habitants.

Les interventions sociales renforcées pour le public fréquentant la place Gabriel Péri s'articuleront étroitement avec l'ensemble des actions développées sur le secteur notamment en matière de sécurité, de gestion de proximité et d'aménagement urbain.

Les conditions de réussite résident également dans une capacité renforcée à mieux connaître en temps réel les publics qui fréquentent la place, la spécificité de leurs besoins

sociaux, et dans une perspective de renforcement des dispositifs d’accompagnement et de prise en charge souvent déjà en situation de saturation (hébergement, santé...).

**III- Un partenariat avec les acteurs locaux pour un plan d’actions renforcé :**

A l’issue d’un travail rapproché et coordonné avec la diversité des associations qui interviennent directement ou à proximité de la place Gabriel Péri, et d’ores-et-déjà partenaires dans le cadre du contrat de ville dans le périmètre Moncey Guillotière, la Ville a impulsé une réflexion sur l’émergence et le développement d’une offre renforcée afin d’accentuer les réponses pour l’accompagnement des publics usagers de la place.

La programmation proposée dans le tableau ci-après constitue une première tranche d’actions pour lesquelles il est proposé d’accorder des subventions au moyen d’une enveloppe spécifique mise en place dans le cadre du Budget Primitif 2022 à hauteur de 150 000 euros.

Une programmation complémentaire vous sera proposée à une prochaine séance du Conseil municipal pour accompagner financièrement les actions dont l’instruction préalable n’est pas achevée à ce jour.

<b>Structure maitre d'ouvrage</b>	<b>Action</b>	<b>Coût total</b>	<b>Montant proposé</b>
UFCS/FR 11 rue Auguste Lacroix 69003 LYON	Aller vers / diagnostic : accueils réguliers à l'atelier de l'emploi sur le secteur Gabriel Péri (Maison du projet, partenaires spécifiques, UFCS/FR...) pour une première évaluation succincte et entretiens de diagnostic emploi individuel sur rendez-vous.	<b>18 000 €</b>	<b>7 000 €</b>
Association YOON France Chez Maia Bourreille 18 rue Roger Salengro 69009 LYON	Accompagnements AGIR : Accompagnement des personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère résidente ou usagère de La Guillotière à comprendre et oser la recherche d'emploi en France. Aujourd'hui une demi-journée de permanence tous les mois à l'arche de Noé.	<b>26 457 €</b>	<b>10 000 €</b>
Centre Social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 LYON	Accès aux droits et à la solidarité - (PAD - Pôle accès aux droits) : Renforcement du Pôle d'accès aux droits (PAD), situé au 11 rue de Turenne, qui est un outil au service des habitants du quartier et de l'arrondissement pour les aider à faire valoir leurs droits. Aujourd'hui, le PAD est ouvert tous les jours et propose de l'accès aux droits et un espace numérique (avec accompagnement numérique avec le conseiller numérique tous les après-midi). Développement aussi de permanence famille et d'un lieu d'accueil enfant parent (LAEP). Renforcement du PAD pour ouverture à l'ensemble des usagers de Péri.	<b>102 809 €</b>	<b>15 000 €</b>

<b>Structure maitre d'ouvrage</b>	<b>Action</b>	<b>Coût total</b>	<b>Montant proposé</b>
L'Olivier des Sages 8 rue de l'Epée 69003 LYON	Maison d'accès aux droits pour tous (MAD) : Ouverture de la Maison de l'accès aux droits pour tous (MAD) portée en partenariat entre l'Olivier des sages et le Centre Social Bonnefoi. Il s'agit d'un outil qui vient en complément du Pôle d'accès aux droits (PAD) pour proposer un accueil inconditionnel de services d'accès aux droits et espace numérique.	<b>21 350 €</b>	<b>10 850 €</b>
Tremplin Anepa 13 rue des Augustins 69001 LYON	ALPHA JOB, ateliers linguistiques : Mobilisation d'ateliers linguistiques en lien avec le parcours d'accompagnement à l'emploi.	<b>18 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
UFCS/FR 11 rue Auguste Lacroix 69003 LYON	" Pôle linguistique de proximité - (PLP) Lyon centre : 3/7 " : Accueil, information et orientation de toute personne du territoire, relevant de problématiques langagières ou d'illettrisme, ayant une demande ou étant en recherche d'une formation. Renforcement du pôle linguistique 3/7 pour répondre aux besoins du quartier Péri et de la Maison du Projet. Temps d'accueil/information, sans rendez-vous sur différents lieux, entretiens de diagnostic linguistique sur RDV individuel associant éventuellement du collectif et un éventuel sas d'attente avant l'entrée en formation sur 2,5 journées d'atelier linguistique.	<b>44 174 €</b>	<b>20 394 €</b>
Association Le Mas 17 rue Crépet 69007 LYON	Maraudes de Pause Diabolo en direction des publics sujets aux pratiques addictives sur les secteurs de Mazargran, Péri, Voltaire. Egalement, formation auprès des autres acteurs du secteur (notamment l'ALTM) sur la récolte de déchets spécifiques.	<b>25 000 €</b>	<b>20 000 €</b>
FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT Arche de Noé 60 rue des Frères Flavien 75020 PARIS	Radio de l'arche : Participation du public fréquentant la place Gabriel Péri à la création et l'animation d'une émission radio mettant en valeur le territoire de la Guillotière. Aux interviews de commerçants, habitants et personnes fréquentant la place s'ajouteront des ateliers de constitution d'un podcast en lien avec la web radio « les enfants du Rhône ».	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>
THEATRE DE L'ELYSEE Ballet Cosmique 14 rue Basse Combalot 69007 LYON	Jouer et regarder jouer : Piétonisation et occupation de la rue Basse Combalot le temps d'une journée, pour une exposition interactive de jeux vidéo indépendants. Au-delà du jeu, le projet est d'inciter le public à rentrer dans la salle et à découvrir le théâtre de l'Elysée.	<b>2 500 €</b>	<b>1 700 €</b>

Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total	Montant proposé
Centre Social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 LYON	Proximité de quartier et vivre ensemble : Création de temps forts citoyens et culturels qui rassemblent les habitants du quartier Moncey/Voltaire autour d'événements culturels. Ces Temps forts réunissent 4 actions : Le "Festival des Passant.e.s", "Les Festivités de Noël", "la Fête de Rentrée du Quartier" et pour terminer le "Hors les Murs 18h-21h ". Les trois premières actions sont des événements culturels citoyens et festifs, la dernière propose un accueil de loisirs l'été de 14h à 17h et des activités et de la médiation de 18h à 21h sur la place Bahadourian.	24 848 €	7 000 €
Association Filigrane 165 av. du Maréchal de Saxe 69003 LYON	Résidence de création partagée à Moncey-Guillotière à Moncey (Claire Daudin): Résidence de l'artiste Claire Daudin, artiste plasticienne urbaine, qui travaillera en lien avec les habitant.e.s par la mise en place d'ateliers artistiques et participatifs autour des usages quartier Moncey-Guillotière et notamment de la place Péri.	11 800 €	9 000 €
KOMMET 2 Grande rue de la Guillotière 69007 LYON	Ateliers de pratique artistique : Mise en place de plusieurs actions conjuguées : ateliers de pratique artistique menés par un artiste professionnel en lien avec la programmation de la galerie Kommet. Egalement, participation au Festival les Passants organisé par le centre social Bonnefoi avec la mise en place d'un atelier de pratique artistique dans l'espace public place Bahadourian. Enfin, de mai à sept 2022, l'artiste Laura Pouppeville ira à la rencontre des passagers de l'Escale Solidaire mais aussi plus largement des habitants du quartier de la Guillotière afin d'échanger sur la notion de « repas » pour un projet participatif.	32 440 €	7 000 €
STUDIO GANEK 15 rue Jules Verne 69003 LYON	Drapeaux ! : Ateliers de création de drapeaux en lien avec dix groupes de participants (enfants, habitants, personnes âgées, usagers de la place...) et des artistes. Chaque groupe crée une série de drapeaux inédits qui seront ensuite mis en lumière pour une déambulation sur l'espace Péri. Les drapeaux pourront ensuite être confiés aux habitant·es et commerçant·es et installés aux fenêtres extérieures de leur logement/ commerce.	24 000 €	10 000 €
Théâtre de l'Élysée 14 rue basse Combalot 69007 LYON	L'Élysée fête la musique : Piétonisation et occupation de la rue Basse Combalot le temps d'une soirée permettant la diffusion d'un concert en trois temps qui marquera le début d'un cycle d'actions culturelles sur Péri.	2 500 €	1 600 €
<b>Totaux</b>			<b>127 044 €</b>

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 127 044 euros, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes, jointes en annexe à la présente délibération, pour les associations Tremplin Anepa et l'Olivier des Sages, sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- La dépense en résultant, soit 127 044 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :
  - 127 044 euros sur la ligne de crédit 116474, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET